

# Règlement GRAND PRIX du Val de Sorne

## REGLEMENT DU GRAND PRIX DU VAL DE SORNE VENDREDI 7 – SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 JUILLET 2023

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix FFGOLF

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral de 35 euros.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé (majeurs ou mineurs) disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage.

**Limite d'index** – Le club doit fixer une limite d'index qui ne peut être supérieure à **11.4 pour les Messieurs et 14.4 pour les Dames**.

### Formule de jeu et Départs

54 trous stroke play, 18 trous par jour avec un cut après 2 tours, (les 60 premiers ex aequo seront qualifiés pour le dernier tour)

1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> tour : tirage des départs en respectant l'ordre imposé par blocs – joue le bloc 2, puis le bloc 1 et ensuite les blocs 3 et 4 (1.2.1-4 §7 dans tirage des départs du Vademecum).

Cut et dernier tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats. Lorsqu'il existe plusieurs catégories, les joueurs ou joueuses jouent pour le titre dans leur catégorie et devront être regroupés dans les 10 derniers départs.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1-2-2 (5) du Vademecum

### Droits d'inscription (Voir Vademécum)

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

-Adultes: 110 euros (3 jours de compétition)

-Pour les licenciés FFGolf de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004), 65 euros

-Pour les licenciés FFGolf de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) : 50 euros

-Membres du Club : 50€ (tarif préférentiel pour les membres)

### **Inscriptions :**

Le nombre maximum pour un Grand Prix comportant plus de 2 tours est limité à 144 dont 33 dames minimum et 14 Wild cards (voir 156 si des départs des deux premiers tours en deux vagues sont organisés sur les deux tees 1 et 10 – Voir Vadémécum 1.2.1.7 § Forme de jeu)

Clôture des inscriptions 2 semaines avant le début de l'épreuve

La liste des joueurs retenus sera publiée 10 jours avant le début de l'épreuve

Inscription via formulaire à renvoyer par courrier ou mail ([info@valdesorne.com](mailto:info@valdesorne.com))

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Paiement en CB au golf

### **Marques de départs**

Messieurs : Repères II (blancs)

Dames : Repères IV (bleus)

Pas de groupe mixte

### **Départage**

En cas d'égalité pour la 1ère place du grand prix Messieurs et/ou du grand Prix dames, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés.

### **Classement**

Pour la série Messieurs : 3 prix Bruts

Pour la série Dames : 2 prix Bruts

### **Remise des Prix**

Le dimanche 10 JUILLET à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

### **Comité de l'Epreuve**

Un représentant du club organisateur

Un représentant du corps arbitral

Un représentant de la ligue (qui peut être un des autres arbitres)

**(Le Comité de l'épreuve via le club organisateur doit tenir informé les Services de Secours par mail au SDDIS)**

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

### CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2023, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

### INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf du val de Sorne) au plus tard le **25 Juin 2023** par courrier.

Golf du Domaine du Val de Sorne – rue du golf – 39570 Vernantais

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

CLUB : .....

NUMERO DE LICENCE FFG : .....

INDEX : .....

CLASSEMENT MERITE : .....

TEL : .....

@MAIL : .....

### DROITS D'ENGAGEMENT

- Adultes: 110 euros
- Pour les licenciés FFgolf de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004), 65 euros
- Pour les licenciés FFgolf de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) : 50 euros
- Membres du Club : 50€

**Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral de 35€ s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.**

---

### HEBERGEMENT :

- Domaine du Val de Sorne – hôtel sur le Golf
- Chambre « Confort » 110€ la nuit – petit déjeuner à 14€/personne
- Chambre « privilège » 130€ la nuit - petit déjeuner à 14€/personne
- Les tarifs s'entendent par chambre pour 1 ou 2 personnes hors petit déjeuner

Demi-pension 45€ (petit déjeuner + diner 3 plats hors boisson)

Pour toute réservation hôtelière ou renseignements, prendre contact avec la réception  
Au 03 84 43 04 80 sur [resa@valdesorne.com](mailto:resa@valdesorne.com)